

LE MONITEUR

DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BÂTIMENT

DÉCHETS DE CHANTIER
Produits de construction
le recyclage progresse p.

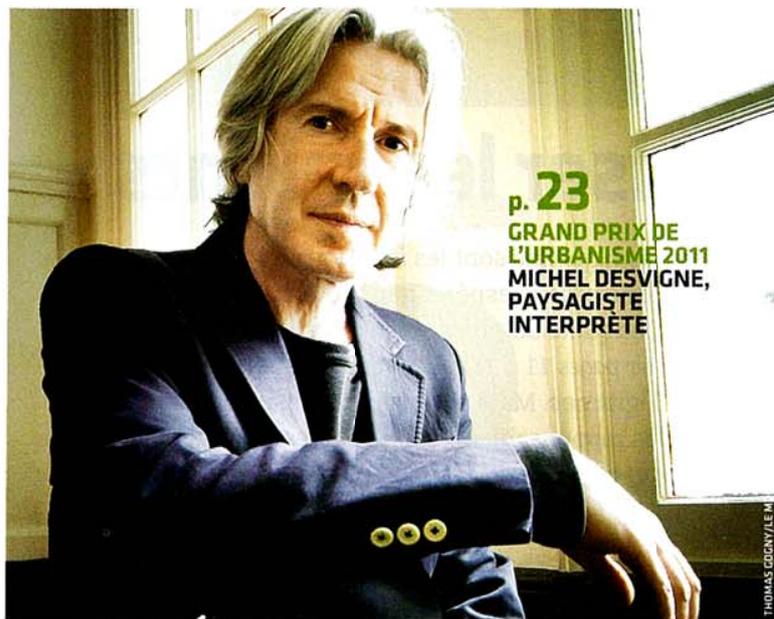


ENQUÊTE SALAIRES

Augmentations, primes, retraite, mutuelle...
Les écarts se creusent p.11

SOMMAIRE

LE MONITEUR • NUMÉRO 5643 • 20 JANVIER 2012



p. 23
GRAND PRIX DE L'URBANISME 2011
MICHEL DESVIGNE,
PAYSAGISTE
INTERPRÈTE



p. 32
AMÉNAGEMENT URBAIN
UN CHANTIER DE FONDATION
LIMITE SON EMPREINTE
ÉCOLOGIQUE

LES CAHIERS DÉTACHÉS



« Textes officiels » et documents professionnels

Élaboration, modification et révision des documents d'urbanisme.

Guichet unique : précisions relatives au téléservice « réseaux-et-canalisation.gouv.fr ».

Règles de passation des baux emphytéotiques administratifs.

Enregistrement des contrats d'apprentissage.



Cahier pratique
Qualité environnementale des bâtiments (QEB)

6 Indices et prix

7 Conjoncture

8 Les instantanés

11 L'événement

Rémunération : les écarts se creusent

16 L'actualité BTP de la semaine

20 Eclairage

Recherche et développement : vers un recyclage complet des bétons de déconstruction

21 Agenda

ARCHITECTURE & URBANISME

23 GRAND PRIX DE L'URBANISME 2011

Michel Desvigne, paysagiste interprète

28 EQUIPEMENT CULTUREL

De la grange au théâtre moderne

29 BUREAUX

Ecolocaux nomades pour friches

30 Résultats de concours

TECHNIQUE & CHANTIER

32 AMÉNAGEMENT URBAIN

Un chantier de fondations limite son empreinte écologique

36 **Enquête** DÉCHETS DE CHANTIER Produits de construction : le recyclage progresse

40 INSPECTION D'OUVRAGE D'ART

Un drone ausculte le viaduc de Millau

41 PROTOTYPAGE

Les maquettes passent à l'impression 3D

42 Nouveaux produits

45 Service lecteur

RÉGLEMENTATION

47 URBANISME

Yves Jégouzo : « Il faut manier avec prudence l'actualité juridique immédiate »

49 COMMANDE PUBLIQUE

Les baux emphytéotiques administratifs en clair

50 COURS D'APPEL-SECOND SEMESTRE 2011

Marchés privés : six mois de droit de la construction

53 Jurisprudence

Urbanisme

Couverture Illustration Matthieu Roussel. Infographie Idé

Cette publication comporte 3 cahiers ne pouvant être vendus séparément. Cahier principal : folios 1 à 324. Cahier détaché n°1 : folios 1 à 48. Cahier pratique : folios 1 à 20. Ce numéro comporte un encart 2 pages Abonnement jeté entre les pages 66 et 67, un encart Abonnement broché entre les pages 130 et 131, un encart 4 pages Editions (à destination d'une partie de nos abonnés) et un encart 8 pages Batiprix (pour nos abonnés).

GRAND PRIX DE L'URBANISME 2011

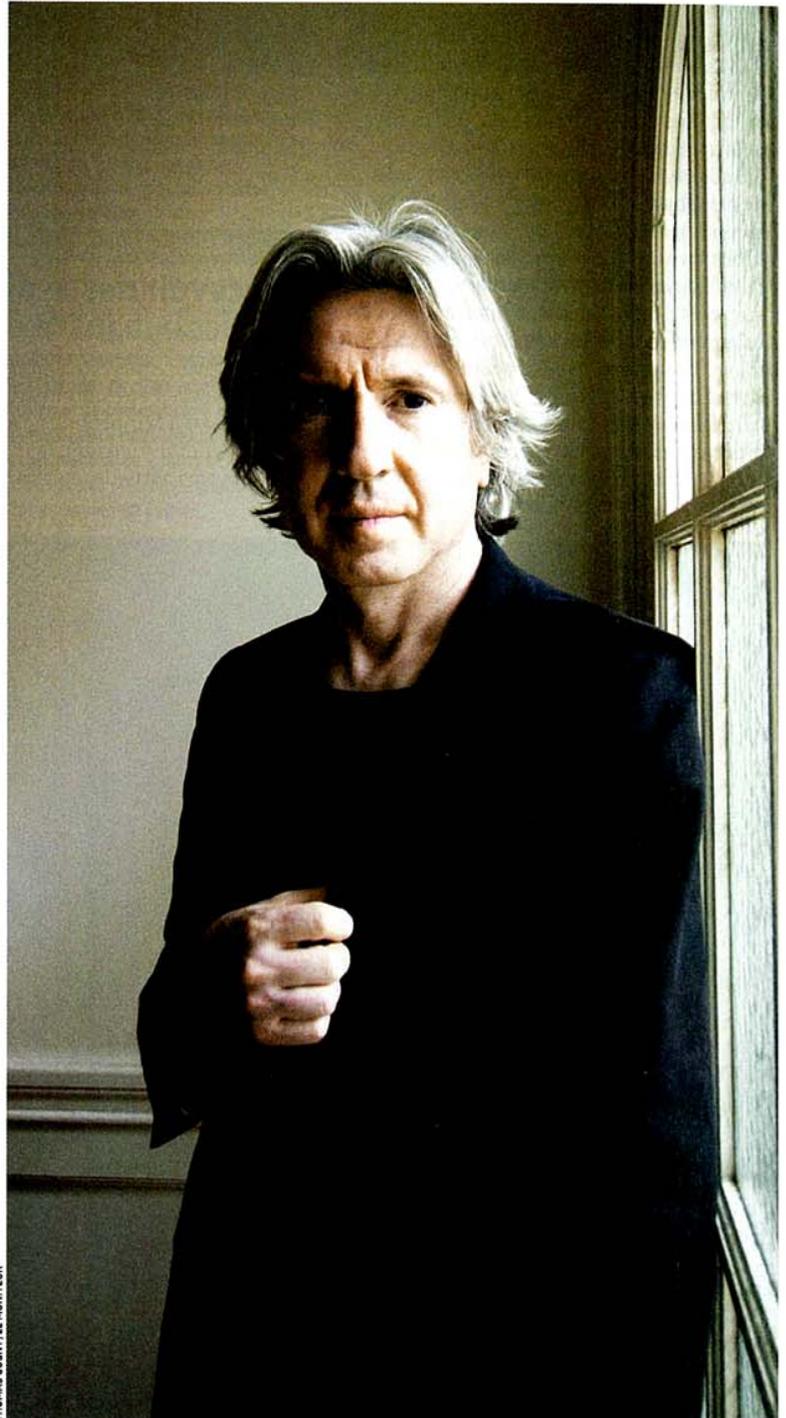
Michel Desvigne, paysagiste interprète

Occupé à parcourir le monde pour des projets aux Etats-Unis, en Europe et en Asie, enseignant à Harvard et en Suisse, collaborant avec les plus grands noms de l'architecture, le paysagiste Michel Desvigne a reçu en 2011 le Grand Prix de l'urbanisme. La remise officielle, le 30 janvier 2012, récompensera également l'architecte catalan Joan Busquets du Prix spécial pour l'impact de ses méthodes sur l'urbanisme contemporain européen. Après Alexandre Chemetoff et Michel Corajoud, par lesquels il a été fortement influencé et avec lesquels il a réalisé ses premiers projets, Michel Desvigne, 53 ans, est le troisième paysagiste à recevoir cette distinction. Botaniste et géologue de formation, considéré par ses pairs comme «le plus anglo-saxon» des paysagistes français, il se déclare «passeur entre cultures». Son héritage revendiqué des grands parcs aux Etats-Unis propose de renouer avec la géomorphologie des lieux et d'en faire le principe fondateur de l'intervention urbanistique et paysagère. Sa réflexion sur les lisières, espaces délaissés entre ville et campagne, a fait l'objet de propositions ambitieuses dans le cadre du Grand Paris, avec l'équipe de Jean Nouvel. Ses projets les plus récents, comme l'aménagement du plateau de Saclay (7 700 ha), des espaces publics d'Euralens ou la phase 2 de Lyon Confluence, confirment la confiance qui lui est accordée pour gérer des territoires et enjeux écologiques à très grande échelle. Depuis le conseil d'administration de l'école du paysage de Versailles, il orchestre le rapprochement de l'enseignement du paysage avec l'ingénierie, convaincu que seuls des fondements scientifiques permettront de passer d'une écologie fantasmée à des pratiques pertinentes, et d'éviter ainsi le «greenwashing», qui dévoie des sujets essentiels en leur donnant une image écologique faussement responsable... Retour sur quelques principes qui fondent sa démarche.

■ Dossier réalisé par Aline Gillette et Cyrille Vêran

PARCOURS

- 1958 : naissance à Montbéliard (Doubs)
- 1984 : paysagiste DPLG (ENSP Versailles)
- 1986 : pensionnaire de la Villa Médicis à Rome
- 1988 : création de son agence (avec Christine Dalnoky jusqu'en 1996)
- 1989 : jardin pour des logements rue de Meaux, Paris (avec R. Piano)
- 2005 : espaces publics d'Almere aux Pays-Bas (avec l'OMA);
- 2005 : Lyon Confluence, phase 1 (avec F. Grether)
- 2009 : Lyon Confluence phase 2 (avec Herzog & de Meuron)
- 2010 : Cluster Paris-Saclay (avec X. de Geyter, F. Alkemade et Arep)
- 2010 : espaces publics d'Euralens (avec C. de Portzamparc)
- 2011 : réaménagement du Vieux-Port de Marseille (avec N. Foster)
- 2011 : Skolkovo Innovation Center, Moscou (avec Herzog & de Meuron, Valode et Pistre, Sanaa, OMA, Arep, D. Chipperfield)



THOMAS COGNÉ/LE MONITEUR

« Ce métier nous oblige à la lenteur et à une certaine rusticité »

LE MÉTIER DE PAYSAGISTE

Façonner les territoires, une vraie légitimité

« On ne le souligne jamais assez, tous les remaniements agricoles, les infrastructures, les lotissements pavillonnaires qui constituent nos territoires ont échappé aux paysagistes et aux architectes. Ces métiers ont longtemps été relégués à un rôle secondaire, dans une société qui accorde toute confiance à l'ingénieur. Mais la perception du métier de paysagiste évolue, et j'observe qu'il est à présent mieux compris et utilisé par les maîtres d'ouvrage. Dans les appels d'offres, nous ne figurons plus seulement comme la "caution verte" des projets. La spécificité de nos savoir-faire, cette capacité à décrypter les structures des territoires, à s'y inscrire et à les transformer, est enfin reconnue. Un savoir-faire que l'on doit à l'enseignement bien caractéristique

du paysage en France et notamment à l'école de Versailles, refondée en 1976. A Versailles, l'école est située au cœur de l'invention de la ville classique par André Le Nôtre. Elle repose aussi sur des personnes, comme Michel Corajoud qui a apporté un socle théorique solide à l'enseignement du paysage. Sa méthode – observer et faire émerger de cette lecture attentive la matrice du projet –, a doté les paysagistes français d'une intelligence du territoire précieuse. »

L'INFLUENCE AMÉRICAINE

Concevoir des espaces publics à la juste échelle

« La découverte des parcs américains réalisés au XIX^e siècle a été fondamentale pour moi. A Boston ou à Minneapolis, j'ai pris le temps de saisir leur dimension, leur écriture, toujours très actuelle, et leur impact sur les

villes. Les paysagistes américains ont compris les reliefs, joué avec les éléments naturels – bois, étangs, prairies –, et fait de ces parcs le mode de viabilisation des villes. Ce n'était pas concevoir la ville d'un côté, les parcs de l'autre. Dans ces systèmes paysagers, on a au contraire prévu des circulations – routes (*parkways*), pistes pour piétons, vélos –, des rigoles pour la récolte des eaux, et même fabriqué l'adresse des quartiers à venir. C'est la prise en compte de la géographie, son "amplification", qui a servi de matrice à la ville. En Europe, nous n'avons pas su développer des espaces publics à l'échelle de nos villes, qui ont pourtant connu une forte expansion au XX^e siècle. Or, si l'on veut aujourd'hui agir sur l'étalement urbain, sur la qualité de vie dans les métropoles, sur les enjeux écologiques, et redonner une cohérence à des territoires devenus indéchiffrables, il faut retrouver l'échelle de la géographie. C'est le sens de



ce que nous faisons sur le plateau de Saclay où le projet de cluster, par ses dimensions et le processus qui lui est associé, est l'héritage revisité des parcs américains. Ce modèle de développement est d'autant plus légitime que l'urbanisme contemporain, qui planifie la ville à coup de plans de masse figés ne proposant qu'une addition de tranches déconnectées, ne semble pas toujours opérant pour concevoir des "touts intelligents" et répondre à la complexité des enjeux urbains.»

LA PRATIQUE À L'ÉTRANGER

Étalonner en permanence son regard

«L'essentiel de notre métier consiste en une capacité à voir, en une conscience de l'échelle des sites dans lesquels nous nous inscrivons. On ne produit pas le même genre d'espace selon qu'on est en forêt, en périphérie, en campagne ou en bord de mer. C'est aussi très différent de réfléchir à des paysages de plusieurs centaines d'hectares ou à des parcs et jardins. Ceci demande un exercice permanent d'étalonnage du regard. Et les projets lointains et les voyages qu'ils entraînent m'y aident. Que je sois en Bourgogne ou au Qatar, il s'agit toujours



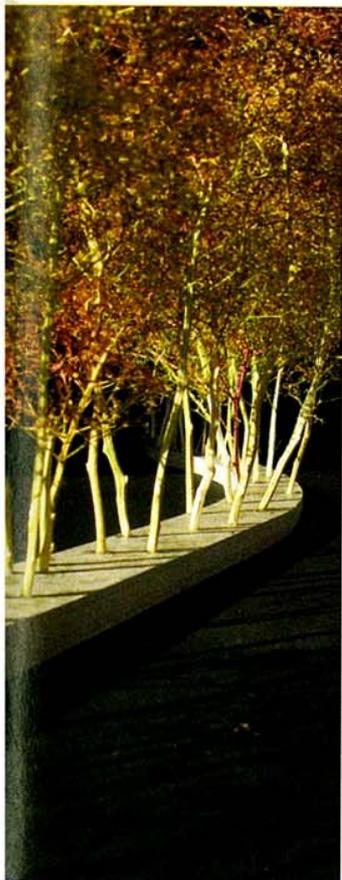
Revitalisation du Vieux-Port de Marseille.

Le projet se fonde sur une vision géographique à grande échelle et redéfinit trois composants : le port, socle unitaire de la ville, une chaîne de parcs – sa façade maritime –, et les espaces publics jardinés du centre-ville.

Plan de développement urbain et paysager d'Euralens (Lens, Liévin, Loos-en-Gohelle).

Un écheveau vert issu de la transformation de friches industrielles constitue l'ossature paysagère. Celle-ci permet de donner une identité au territoire et de commencer à le transformer. Un vocabulaire paysager simple est adopté : des cordons boisés épousant les contraintes des sites et s'accompagnant de chemins, pistes cyclables ou voiries.

de déceler la géographie et ses singularités, de comprendre la culture d'un pays, et de transposer ces caractéristiques dans des projets actuels. Travailler à l'étranger, ce n'est donc pas tant "exporter un savoir-faire", comme pourraient le dire certains architectes, que s'exercer à explorer un paysage. Dans les pays du Golfe, des jardins génériques ont été importés, comme autant de modèles que l'on croyait adéquats, mais qui reviennent à nier l'existence d'une culture et d'une géographie propres. Ce n'est que du copier-coller... Un bon projet est avant tout un projet pertinent et juste.»



LA COMMANDE PUBLIQUE

Evaluations et représentativité

«Notre profession m'apparaît dédiée à la chose publique. Notre apport, c'est la transformation d'un lieu, le plus souvent la transformation d'espaces publics. Parce qu'elle bouleverse des usages, celle-ci doit être très attentive aux besoins et à la perception de la population. Et bien expliquée. Or il est parfois difficile d'avoir la distance nécessaire pour présenter et évaluer nos projets, avec lesquels nous entretenons un rapport très affectif. La concertation, moment de partage avec les habitants et usagers, aide à prendre du recul et à faire évoluer nos idées. A condition que la représentativité des uns et des autres soit bien établie... En Suède, j'ai eu l'occasion de découvrir une pratique assez différente de la démocratie, où ce n'est pas le maître d'œuvre qui présente directement le projet aux élus et à la population, mais le maître d'ouvrage, qui agit comme un intermédiaire. Cette méthode, frustrante dans un premier temps, s'avère efficace pour dépassionner le débat et permet des allers-retours fructueux, qui in fine améliorent la qualité de nos propositions. Nous ne devrions jamais perdre de vue les destinataires finaux de nos projets.»

(...)
REFUS DES MODES

Vers une écriture élémentaire

Il y a une facilité naturelle et opportuniste qui conduit parfois les architectes et paysagistes à une forme d'académisme. L'objet, le « motif » ont ainsi détourné l'architecte d'une certaine conscience de l'urbain. Pour le paysagiste, c'est le jardin, sous sa forme de petit décor, qui a éloigné de réflexions plus essentielles sur la façon de vivre dans nos territoires, de les aménager. Ces dix dernières années, à vouloir plagier la fantaisie plastique de nos confrères hollandais ou espagnols, nous avons failli perdre de vue nos fondamentaux. Dans mes projets, je m'interdis ainsi beaucoup de choses : jamais je ne dessine de mobilier urbain, de lampadaires, de fausses sculptures. Le métier de paysagiste parce qu'il se déploie sur de longues périodes et à un rythme très différent de celui de la mode ou du design, doit être imprégné d'une certaine rusticité : se contenter de

créer une géographie unitaire prenant en compte toutes les échelles et infrastructures et développer une écriture élémentaire.

OUTILS DE REPRÉSENTATION

Optimiser les hypothèses de chaque projet

« Aujourd'hui, nous sommes encombrés par des images commerciales, édulcorées, à la mode, et il est nécessaire de s'interroger sur nos outils de représentation. L'informatique est, de toute évidence, un outil efficace mais, paradoxalement, en facilitant la production d'images, elle appauvrit la pensée et la réflexion. Quant au dessin, il présente le risque de séduire par ses qualités esthétiques propres... La tentation du "beau" dessin est tenace. Pour ces raisons, nous veillons à l'agence à alterner les modes de représentation. Le croquis à main levée a le pouvoir de maintenir en éveil le fil de la pensée, il met en marche un processus itératif entre analyse, proposition, vérification...

La maquette est une alternative à l'image de synthèse. Nous avons besoin de vérifier les qualités d'espaces, les proportions, les jeux de textures. A l'agence, chaque projet, chaque élément de projet est développé sous forme de maquettes d'études. De manière pragmatique, je considère les dessins et maquettes réalisés comme autant d'hypothèses susceptibles d'être optimisées pour mener à la meilleure option. Il ne s'agit pas de proposer une image finale pour chaque projet. La finalité porte sur l'invention d'une stratégie et non la création d'un espace formel. »

PAYSAGES INTERMÉDIAIRES

Travailler sur la lisière et accepter l'éphémère

« Par paysage intermédiaire, j'entends ces espaces interstitiels entre ville et campagne, auxquels il est essentiel de donner une qualité. Cette limite entre quartiers de lotissements pavillonnaires et campagne me choque. D'un côté, on a une sorte



HERVÉ ABRABADE

Jardins de préfiguration, île Seguin (Boulogne-Billancourt). Cet espace public de 2 ha préfigure le futur jardin de l'île aménagée. Sa géométrie joue avec les traces de l'usine Renault : une dalle minérale, ancien socle en béton où se trouvaient les presses, sert de support au paysage. Fougères et graminées s'y installent, et seront plus tard remplacées par des essences plus pérennes. Les alternances entre pleins et vides déterminent la typologie des rues et les emprises constructibles sans préjuger de leur forme définitive. En attendant, le mobilier urbain ludique (Inessa Hansch, architecte) et la qualité des angles de vue facilitent l'appropriation du lieu par les visiteurs.

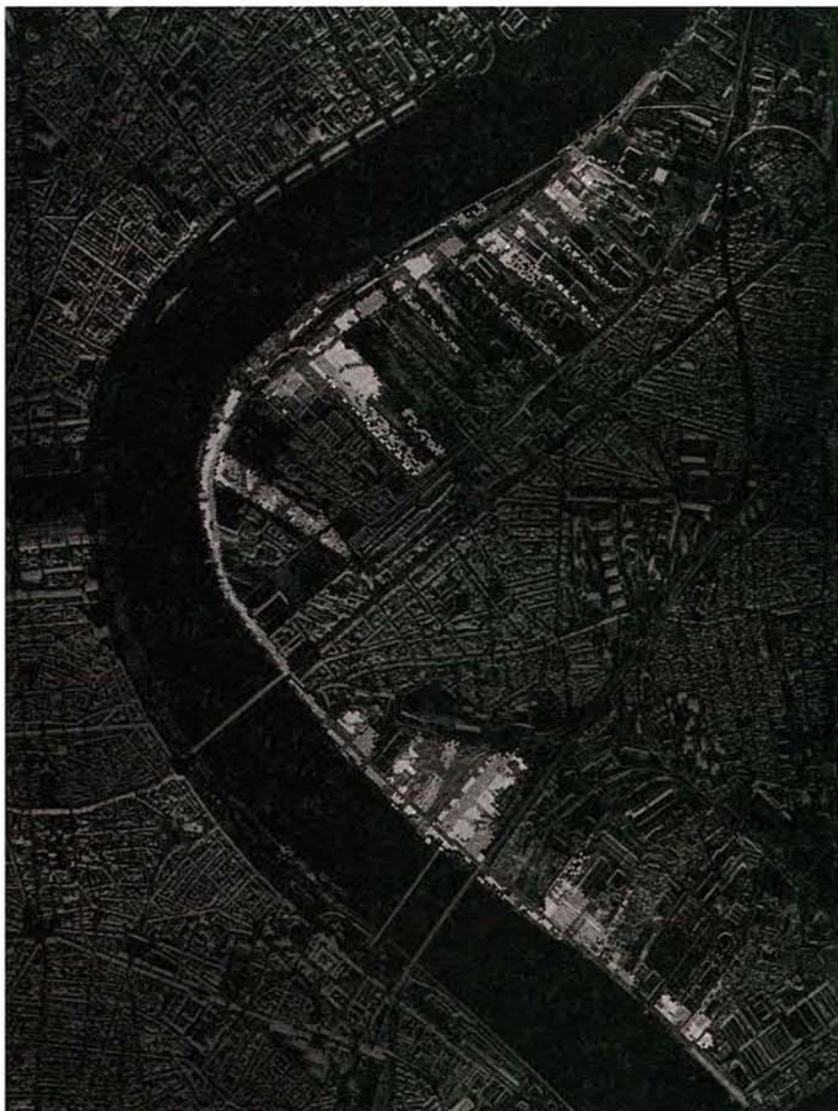
d'abstraction urbaine, des plaques de logements interchangeables d'un lieu à l'autre, presque "désituées". De l'autre, une abstraction agricole qui se manifeste par des paysages déstructurés, car les haies, fossés et bois qui forgeaient leur identité ont peu à peu disparu. La limite entre ces mondes est un vrai sujet d'intérêt. La question est : comment créer des espaces publics pour cette ville ? C'est par un travail sur la lisière que l'on pourra réconcilier les deux. Cela consisterait à aménager des chemins, des prés communs, des terrains de sport, pourquoi pas des jardins partagés et de petites agricultures de proximité, à condition d'accompagner les agriculteurs tentés par ces expériences. Le terme "intermédiaire" désigne aussi les transformations successives et éphémères qui caractérisent l'évolution de tout territoire. Sur des projets à grande échelle, qui se déploient sur de longues périodes, il est essentiel de montrer qu'il se passe déjà quelque chose. Je traite donc certains morceaux en priorité, afin de leur donner rapidement une première qualité, impulsion nécessaire à l'installation de nouveaux quartiers. Il en est ainsi sur l'île Seguin, à Boulogne-Billancourt, ou pour la rive droite de la Garonne à Bordeaux, où ont été plantées très tôt des sortes de pépinières préfigurant les aménagements à venir.»

L'EXPÉRIMENTATION

Se doter de fondements empirico-scientifiques

«L'expérimentation est inhérente à la profession. Comme un jardinier qui, empiriquement, améliore peu à peu ses méthodes, nous mettons sans cesse nos pratiques à l'épreuve. On plante, on observe ce qui fonctionne ou non, on déplace, on enlève... La longue durée des projets s'y prête bien. Je souhaiterais généraliser cette approche à la gestion de l'eau, au lagunage, à la production de biomasse, des thèmes qui sont aujourd'hui d'actualité, notamment dans les projets d'écoquartiers, mais me semble-t-il mal maîtrisés. Les ingénieurs sont impliqués dans ces projets, mais le fondement technique de ce que l'on y fait paraît faible. Une approche scientifique doit être menée, en partenariat avec les ingénieurs horticoles, agronomes, les universitaires, afin de réellement mesurer les effets de ce que l'on annonce. D'où l'intérêt de rapprocher les disciplines : c'est le sens des recherches conjointes que nous souhaitons développer en matière de traitement de l'eau et de dépollution avec des partenaires tels que le pôle AgroParisTech.»

■ Propos recueillis par Aline Gillette et Cyrille Vèran



Parc à grande échelle, Bordeaux, rive droite. En charge de l'élaboration de la charte paysagère des espaces verts de la ville, Michel Desvigne a proposé de réaliser des prototypes en guise de scénarios possibles d'évolution (« transformation de parking », « square dans la ville », « aménagement de berge »...). Au fil de ce travail, l'idée est venue de s'appuyer sur la géographie unitaire du fleuve pour y créer un vaste parc, face aux aménagements de la rive gauche. Le projet se déploie au gré de mutations foncières, par la transformation progressive d'anciennes friches. Le parc aux Angéliques (75 ha) marque la première étape.

Un paysage par strates à Saclay (Essonne). A partir d'une « trame génératrice » formée par l'existant (traces de la lisière des arbres, champs, éléments bâtis), le paysage se complexifie et s'épaissit par strates successives. Des arbres sont plantés, des prairies apparaissent, amplifiant la géographie et intégrant les fonctions nécessaires : bassins pour la gestion des eaux, terrains de jeu, espaces publics. Ce paysage intermédiaire, sorte de nature domestiquée, ni friche ni campagne, détermine l'emprise des futurs « parcs-campus ».

